

IMPORTANT

Saut de paie

À tout le personnel enseignant,

Le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL) vous informe que l'employeur modifiera la séquence de paie, lors de la transition de la présente année scolaire et de l'année scolaire 2020-2021.

Les enseignantes et les enseignants du secteur jeunes, du secteur de l'éducation des adultes et uniquement les enseignantes et les enseignants liés au calendrier C du secteur de la formation professionnelle seront touchés.

La dernière paie de la présente année sera versée le 6 août 2020. Il n'y aura pas de versement de paie le 20 août 2019, ce qui constituera le saut de paie jusqu'à la première paie de l'année scolaire 2020-2021, qui sera versée le 3 septembre 2020.

Malgré ce saut de paie, il est important de savoir que l'ensemble du personnel enseignant recevra la totalité de son traitement annuel, tant pour l'année scolaire 2019-2020, que pour l'année scolaire 2020-2021.

DISPOSITIONS DE CONVENTION COLLECTIVE APPLICABLES

Convention collective nationale, clause 6-8.01a) :

À compter du début de l'année de travail, l'enseignante ou l'enseignant reçoit, tous les 2 jeudis, 1/26 des montants annuels applicables en traitement, suppléments et primes, le 1^{er} jour de travail de la période de paie visée.

Entente locale, clause 6-9.01 :

À partir du deuxième jeudi de l'année de travail, les enseignantes et les enseignants sont payés par virement bancaire, à l'institution choisie par l'enseignante ou l'enseignant, et ce, selon la clause 6-8.01.

Syndicat de l'enseignement
de la région de Laval

1717, rue Fleetwood
Laval (Québec)
H7N 4B2

Téléphone :
450 978-1513

Télécopieur :
450 978-7075
www.sregionlaval.ca

Afin d'illustrer les 26 versements de la paie sur plusieurs années, nous avons placé le tableau illustrant le saut de paie au verso du présent communiqué.

Pour toute question ou information, n'hésitez pas à communiquer avec le SERL par téléphone, au 450 978-1513.



Julie Bossé
Vice-présidente

TABLEAU ILLUSTRANT LE SAUT DE PAIE

Année scolaire	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Première journée travaillée	25 août	23 août	23 août	22 août	23 août	24 août	24 août	?
Paie # 1	27 août	25 août	24 août	23 août	22 août	3 septembre	2 septembre	1 ^{er} septembre
Paie # 2	10 septembre	8 septembre	7 septembre	6 septembre	5 septembre	17 septembre	16 septembre	15 septembre
Paie # 3	24 septembre	22 septembre	21 septembre	20 septembre	19 septembre	1 ^{er} octobre	30 septembre	29 septembre
Paie # 4	8 octobre	6 octobre	5 octobre	4 octobre	3 octobre	15 octobre	14 octobre	13 octobre
Paie # 5	22 octobre	20 octobre	19 octobre	18 octobre	17 octobre	29 octobre	28 octobre	27 octobre
Paie # 6	5 novembre	3 novembre	2 novembre	1 ^{er} novembre	31 octobre	12 novembre	11 novembre	10 novembre
Paie # 7	19 novembre	17 novembre	16 novembre	15 novembre	14 novembre	26 novembre	25 novembre	24 novembre
Paie # 8	3 décembre	1 ^{er} décembre	30 novembre	29 novembre	28 novembre	10 décembre	9 décembre	8 décembre
Paie # 9	17 décembre	15 décembre	14 décembre	13 décembre	12 décembre	24 décembre	23 décembre	22 décembre
Paie # 10	31 décembre	29 décembre	28 décembre	27 décembre	26 décembre	7 janvier	6 janvier	5 janvier
Paie # 11	14 janvier	12 janvier	11 janvier	10 janvier	9 janvier	21 janvier	20 janvier	19 janvier
Paie # 12	28 janvier	26 janvier	25 janvier	24 janvier	23 janvier	4 février	3 février	2 février
Paie # 13	11 février	9 février	8 février	7 février	6 février	18 février	17 février	16 février
Paie # 14	25 février	23 février	22 février	21 février	20 février	4 mars	3 mars	2 mars
Paie # 15	10 mars	9 mars	8 mars	7 mars	5 mars	18 mars	17 mars	16 mars
Paie # 16	24 mars	23 mars	22 mars	21 mars	19 mars	1 ^{er} avril	31 mars	30 mars
Paie # 17	7 avril	6 avril	5 avril	4 avril	2 avril	15 avril	14 avril	13 avril
Paie # 18	21 avril	20 avril	19 avril	18 avril	16 avril	29 avril	28 avril	27 avril
Paie # 19	5 mai	4 mai	3 mai	2 mai	30 avril	13 mai	12 mai	11 mai
Paie # 20	19 mai	18 mai	17 mai	16 mai	14 mai	27 mai	26 mai	25 mai
Paie # 21	2 juin	1 ^{er} juin	31 mai	30 mai	28 mai	10 juin	9 juin	8 juin
Paie # 22	16 juin	15 juin	14 juin	13 juin	11 juin	24 juin	23 juin	22 juin
Paie # 23	30 juin	29 juin	28 juin	27 juin	25 juin	8 juillet	7 juillet	6 juillet
Paie # 24	14 juillet	13 juillet	12 juillet	11 juillet	9 juillet	22 juillet	21 juillet	20 juillet
Paie # 25	28 juillet	27 juillet	26 juillet	25 juillet	23 juillet	5 août	4 août	3 août
Paie # 26	11 août	10 août	9 août	8 août	6 août	19 août	18 août	17 août
Saut de paie	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	20 août	Aucun	Aucun	Aucun